



Lettre ouverte aux personnels des Collectivités Régionales et Générales de Guyane

Objet : Réunions des 12 et 13 Novembre 2009 - Avenir des personnels territoriaux

Le Syndicat C.D.T.G.-C.F.D.T. – Région Guyane prend acte de la tenue des réunions relatives à l'évolution statutaire, proposée les 12 et 13 novembre prochains.

Cependant, la section regrette qu'un calendrier de réunions et d'ateliers de travail entre administration, syndicats et autorité politique n'ait pas été préalablement discuté au sein de la collectivité régionale.

Ceci, afin de sensibiliser et d'informer au mieux l'ensemble du personnel sur les changements à venir le concernant.

Notre section s'interroge sur les conditions d'organisation de la réunion prévue ce jeudi 12 novembre avec l'ensemble des représentants du personnel des deux collectivités. Celle-ci n'offrira en aucun cas le délai suffisant aux syndicats pour mener une réflexion suffisamment approfondie

De plus, la réunion du lendemain à l'attention du personnel des deux collectivités, s'apparenterait à une « *grand-messe* » où aucune question ni situation particulière ne pourra vraiment être abordée sur le fond.

Malgré l'absence de consultation des syndicats sur le devenir du personnel territorial dans la nouvelle collectivité envisagée, il est indispensable que les échanges des 12 et 13 novembre prochains soit intégralement retranscrits, d'une part comme base de travail pour les jours et semaines à venir, et d'autre part pour ne pas pénaliser les agents non présents ce jour-là.

Malgré le caractère plus que tardif et incomplet de cette convocation, le syndicat restera vigilant et s'attachera à remplir ces missions d'information et de défense des droits des travailleurs.

De ce point de vue, la section CDTG-CFDT - Région Guyane a engagé une saisine du Centre de Gestion pour l'organisation d'un séminaire relatif à l'avenir du personnel territorial en Guyane avec le concours et les contributions du Cnft et du Centre Régional d'Orientation dans le cadre d'une éventuelle évolution statutaire et de la réforme des collectivités.

Cayenne, le 4 Novembre 2009

La Section CFDT-CDTG – Conseil Régional de Guyane